

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAVASSE**

SEANCE DU 9 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf du mois de mai, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Françoise QUENARDEL, Maire.

Présents : QUENARDEL Françoise – LALANNE Claude – CHASTAN Thierry - MOUTON Martine - ARNAUD Alexandre – GONTARD Christopher - MOULIN Geneviève - LIOTARD Régine - FAURE Joël - FIERE Pascale - LERAT Frédéric.

Absents avec procuration : DRAY Bernadette (LALANNE Claude) - DE DIANOUS Antoine (QUENARDEL Françoise) - BONNARD-DREVARD Nathalie (FIERE Pascale).

Absent sans procuration : VETTOVALLI Michel

Secrétaire de séance : GONTARD Christopher

Délibération 1.3

OBJET : subventions annuelles aux associations

Madame le Maire expose que les différentes associations de la Commune ont sollicité une subvention de la part de la Commune. D'autres associations drômoises ont également demandé une aide auprès de la Commune.

ASSOCIATIONS	Montant en Euros
ACCA	500
AMKA	300
Anciens combattants Savasse	500
Basket Savasson	1 000
Boxing club Savasson	1 500
Activités Savassonnes	200
Amis de Savasse	500
Comité des Fêtes	2 000
Ecoliers Savassons	1 000
Moto Club	500
Racing Club Foot	1 500
Savasse Gym	1 000
Savasse Loisirs	1 100
Soleil d'Automne	700
Amicale de Montélimar et de l'Agglo (AMA)	168
Mutilés du Travail	66
TOTAUX	12 534

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder les subventions ci-dessus, pour un montant total de 12 534 €.

Pour extrait certifié conforme,

Savasse, le 10 mai 2023

Le Maire,